

N^o 24
 Delay
 Joseph Eloy
 Enfant légitime

L'an mil huit cent cinquante un, le dix neuvième jour du mois d'août à sept heures du matin, s'assemblant nous Louis Joseph Obert, maire officier de l'état civil de la Commune de Mizeronne Canton et arrondissement de Saint Omer, Département du Nord de Calais, a comparu Jean Baptiste Delay âgé de trente quatre ans, ouvrier papeter, demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en son domicile, hier à dix heures du matin et de Dame Adéline Joseph Mahieu, âgée de trente sept ans, son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Joseph Eloy. Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Jean François Joseph Delay, âgé de quarante quatre ans, ouvrier papeter et de Jean François Gales, âgé de quarante neuf ans, ouvrier charpentier, tous deux domiciliés en cette Commune et ont les témoins et le comparant déclaré ne savoir signer de ce interpellé et nous avons signé le présent acte, après lecture faite.

